

## Calendrier des échéances

Ce calendrier se base sur les annonces faites par le Ministre de l'Education le mercredi 29 avril : elles sont donc susceptibles d'être modifiées dans les jours qui viennent...*ce qui est déjà le cas le 30 avril après réunion avec la DSDEN 77 (dont les annonces elles-mêmes sont susceptibles etc...) !*

- **Le vendredi 1<sup>er</sup> mai : Présentation « d'un protocole sanitaire national ».**

M. Blanquer affirme que ce protocole, présenté aux « associations d'élus » et « aux organisations syndicales » est « très clair » et « incontournable ».

Le ministre précise que « dans ce cadre national, vous avez beaucoup de souplesse locale ».

- **Du 4 au 7 mai : Information aux familles.**

« L'objectif » selon le ministre est que « chaque famille soit informée entre le 4 et le 7 mai de ce qui se passe pour son enfant ».

- **Le 11 mai (et maintenant 12 mai) : « Pré-rentrée » dans les écoles primaires et maternelles.**

« Aucun élève ne sera accueilli dans les écoles le 11 mai ». *Ni le 12 depuis les annonces de la Direction académique le 30/04.*

- **Le 13 (et 14) mai : Réouverture des écoles primaires et maternelles dans tous les départements (classés « rouge » ou « vert ») si les conditions sanitaires imposées par le protocole national sont respectées.**

« Les élèves rentreront en classe le 12 mai » *est devenu « accueil d'une partie des élèves jeudi 13, et de l'autre partie le 14 ».*

Cette semaine de pré-rentrée et de rentrée tiendra compte des directives locales (mairies, directions départementales...).

- **Le 18 mai : Rentrée des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dans les collèges dans les départements classés « vert ». 1<sup>ère</sup> semaine à l'école pour le premier groupe des élèves de Primaire.**
  
- **Le 25 mai : 1<sup>ère</sup> semaine à l'école pour le 2<sup>ème</sup> groupe des élèves du Primaire (alternance hebdomadaire)**
  
- **Fin mai : Point de situation afin d'envisager éventuellement la reprise des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dans les départements classés « rouge », des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et la réouverture des lycées (avec une priorité donnée aux lycées professionnels)**
  
- **Du 26 juin au 4 juillet : Oral du bac de français maintenu « à ce stade »**
  
- **Le 4 juillet : Fin des cours et vacances scolaires.**